

FICHE DE POSTE A PROFIL		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2023-066-PEP
	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur des actions partenariales Éducation nationale / PEP
	PLACE DU POSTE	Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN 13. Le coordonnateur exerce au siège de l'association des PEP 13 (Pupilles de l'Enseignement Public), 11 rue de la Boiseraie, 13012 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	L'enseignant coordonnateur est placé sous l'autorité fonctionnelle du président de l'association et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH Est. En partenariat avec la DSDEN13, l'association départementale des PEP 13 met en œuvre des actions à destination d'élèves à besoins éducatifs particuliers.
	MISSIONS	Dans le cadre de ces actions partenariales, l'enseignant coordonnateur a un rôle organisationnel, pédagogique, administratif et de communication.
	FONCTIONS	 Actualiser et suivre les relations avec les associations ou services partenaires Promouvoir le service et initier de nouveaux projets Suivre et accompagner l'évaluation des projets et actions mis en œuvre Tenir à jour la base de données et le site de l'association Recueillir les données propres aux statistiques et rédiger le compte rendu annuel d'activité Contribuer à l'élaboration du budget prévisionnel
	COMPETENCES	 Avoir le sens des relations humaines, de l'organisation et du travail en équipe. Avoir une bonne connaissance du système éducatif Savoir conduire des réunions partenariales Être capable de coopérer avec des personnels de statut et mission variés Avoir une bonne maîtrise des outils et techniques numériques et dynamiques ainsi qu'une aisance rédactionnelle.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Enseignant du 1 ^{er} degré. Une expérience de la vie associative est vivement souhaitée.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	CONTACT	IEN ASH chargée du dossier de l'APADHE : Mme Mahussier, IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 04 42 21 12 99